

ENDRIX LYO

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 031 000 euros
Siège social : 18 AVENUE FELIX FAURE, 69007 LYON
318 974 847 RCS LYON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 28 NOVEMBRE 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 1 257 866,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 257 866,05 euros
A la réserve légale	500,00 euros

Solde	1 257 366,05 euros
A titre de dividendes	1 250 023,12 euros
Soit 268,88 euros par action	
Le solde	7 342,93 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 653 772,27 euros.

S'agissant d'une distribution régulière, les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 seraient éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour la totalité de leur montant mais n'ouvriraient droit à la réfaction que pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 28 novembre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2022 :

1 385 000,97 euros, soit 303,13 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 385 000,97 euros

Exercice clos le 31 août 2023 :

1 450 440,00 euros, soit 316,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 450 440,00 euros

Exercice clos le 31 août 2024 :

1 450 044,96 euros, soit 313,32 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 450 044,96

Vote de l'Assemblée Générale mixte du 28 novembre 2025

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité des voix des associés

Pour : 4 376

Contre : 0

Abstention : 0

**CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT**

DocuSigned by:
David HUMBERT
95D3E62FAC594CC...

Il est précisé que le présent acte est signé sur support électronique, sur la plateforme en ligne Docusign, conformément à la réglementation en vigueur. Il est établi et conservé conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil. Le signataire prend acte (i) que la signature électronique qu'il appose sur le présent acte a la même valeur juridique que sa signature manuscrite (ii) que les moyens techniques mis en œuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine au présent acte.



SAS ENDRIX LYO

**18 avenue Felix Faure
69007 LYON**

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Certifié Conforme

DocuSigned by:
David HUMBERT
95D3E62FAC594CC...

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 980	8 980		1 971
Fonds commercial (1)	3 421 902		3 421 902	3 421 902
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 389	10 188	2 201	5 554
Autres immobilisations corporelles	1 180 080	477 253	702 827	698 046
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				17 411
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	24		24	24
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 814		20 814	20 814
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 644 188	496 420	4 147 768	4 165 722
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 578 118	732 393	6 845 725	6 870 926
Autres créances	1 096 818		1 096 818	498 802
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	876 457		876 457	209 173
Charges constatées d'avance (3)	86 714		86 714	144 793
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 638 107	732 393	8 905 713	7 723 694
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 282 295	1 228 813	13 053 481	11 889 417
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 031 000	1 026 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 159 269	3 093 985
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	102 600	101 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	455 523	509 702
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 257 866	1 467 049
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 006 257	6 198 436
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		17 820
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		17 820
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	639 696	573 962
Emprunts et dettes financières diverses (3)	235	235
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 077 993	1 243 234
Dettes fiscales et sociales	3 373 751	2 929 557
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	232 068	197 718
Produits constatés d'avance	723 480	728 455
TOTAL DETTES	7 047 224	5 673 161
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 053 481	11 889 417
(1) Dont à plus d'un an (a)	366 521	216 940
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 680 703	5 456 221
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	421 738	297 435
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	%	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
<i>Ventes de marchandises</i>	19 419	0,10	13 515	0,08	5 905	43,69
<i>Production vendue</i>	18 810 515	99,90	17 796 132	99,92	1 014 384	5,70
<i>Production stockée</i>						
<i>Subventions d'exploitation</i>	156 427	0,83	92 053	0,52	64 373	69,93
<i>Autres produits</i>	811 498	4,31	600 243	3,37	211 255	35,19
Total	19 797 859	105,14	18 501 942	103,89	1 295 917	7,00
CONSOMMATION M/SES & MAT						
<i>Achats de marchandises</i>						
<i>Variation de stock (m/ses)</i>						
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>						
<i>Variation de stock (m.p.)</i>						
<i>Autres achats & charges externes</i>	9 933 685	52,75	9 402 396	52,79	531 289	5,65
Total	9 933 685	52,75	9 402 396	52,79	531 289	5,65
MARGE SUR M/SES & MAT	9 864 173	52,39	9 099 546	51,09	764 628	8,40
CHARGES						
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	234 840	1,25	209 542	1,18	25 298	12,07
<i>Salaires et Traitements</i>	4 912 066	26,09	4 602 455	25,84	309 611	6,73
<i>Charges sociales</i>	2 103 900	11,17	1 851 113	10,39	252 787	13,66
<i>Amortissements et provisions</i>	284 212	1,51	390 371	2,19	-106 159	-27,19
<i>Autres charges</i>	193 509	1,03	58 329	0,33	135 180	231,75
Total	7 728 528	41,04	7 111 810	39,93	616 718	8,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 135 646	11,34	1 987 735	11,16	147 910	7,44
<i>Produits financiers</i>						
<i>Charges financières</i>	32 444	0,17	34 938	0,20	-2 494	-7,14
Résultat financier	-32 444	-0,17	-34 938	-0,20	2 494	-7,14
<i>Opérations en commun</i>						
RESULTAT COURANT	2 103 201	11,17	1 952 797	10,96	150 404	7,70
<i>Produits exceptionnels</i>	18 416	0,10	48 281	0,27	-29 865	-61,86
<i>Charges exceptionnelles</i>	183 735	0,98	10 295	0,06	173 440	NS
Résultat exceptionnel	-165 319	-0,88	37 986	0,21	-203 305	-535,21
<i>Participation des salariés</i>	224 143	1,19	67 569	0,38	156 574	231,72
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	455 873	2,42	456 165	2,56	-292	-0,06
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 257 866	6,68	1 467 049	8,24	-209 183	-14,26

Exercice clos au 31/08/2025

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX LYO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 13 053 481 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 257 866 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 421 902			3 421 902
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 980			8 980
Immobilisations incorporelles	3 430 882			3 430 882
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 389			12 389
- Installations générales, agencements aménagements divers	737 989	113 955		851 945
- Matériel de transport	20 323			20 323
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	300 519	7 293		307 812
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	17 411	36 544	53 955	
Immobilisations corporelles	1 088 631	157 792	53 955	1 192 469
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	24			24
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 814			20 814
Immobilisations financières	20 838			20 838
ACTIF IMMOBILISE	4 540 351	157 792	53 955	4 644 188

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		157 792		157 792
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		157 792		157 792
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		53 955		53 955
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		53 955		53 955

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
<i>Éléments achetés</i>	3 421 902
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	3 421 902

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 009	1 971		8 980
Immobilisations incorporelles	7 009	1 971		8 980
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 835	3 353		10 188
- Installations générales, agencements aménagements divers	198 046	83 399		281 446
- Matériel de transport	6 527	3 285		9 812
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	156 212	29 783		185 995
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	367 619	119 820		487 440
ACTIF IMMOBILISE	374 629	121 791		496 420

Notes sur le bilan
Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 782 464 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	20 814		20 814
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	7 578 118	7 578 118	
<i>Autres</i>	1 096 818	1 096 818	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	86 714	86 714	
Total	8 782 464	8 761 650	20 814
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients - FAE</i>	1 327 422
<i>Clients - FAE Groupe</i>	1 012 380
<i>IJSS - produit à recevoir</i>	2 160
<i>Etat, produits à rec</i>	11 000
Total	2 352 961

Notes sur le bilan
Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 030 999,92 euros décomposé en 4 628 titres d'une valeur nominale de 222,77 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 628	221,69
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 628	222,77

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
ENDRIX GRP 69007 LYON	77,78	3 600,00
EURL NEITH 69170 SAINT MARCEL L'ECLAIRE	2,89	134,00
LEURIA 69007 LYON	2,80	130,00
MAAC 69007 LYON	2,46	114,00
N.F.L 69007 LYON	2,09	97,00
ALIVIC Conseil 69330 MEYZIEU	1,27	59,00
CGV 69380 LOZANNE	0,71	33,00
CYSAGE 07340 PEYRAUD	0,56	26,00
NTH 69340 FRANCHEVILLE	0,02	1,00
ACR HOLDING 69007 LYON	0,02	1,00
M.S.B.F 69007 LYON	0,02	1,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MEHENNI MARIE CHRISTINE 69140 RILLIEUX LA PAPE	5,89	273,00
PIENOZ Frédéric 69100 VILLEURBANNE	0,41	19,00
PILLET Anne-Laure 69380 CHAZAY D AZERGUES	0,41	19,00
ZURCHER Eric 69100 VILLEURBANNE	0,41	19,00
CHATER Halima 07340 PEYRAUD	0,36	17,00
GUYON Laurent 21500 MONTBARD	0,32	15,00
PALLABOT Damien 69008 LYON	0,30	14,00
CORNET Frédéric 69170 JOUX	0,23	11,00
GASMI INDY 69006 LYON	0,23	11,00
BOURDILLON Aurélie 69003 LYON	0,19	9,00
BRIGAT Maud 69500 BRON	0,19	9,00
GROSDOIGT Arnaud 69160 TASSIN LA DEMI LUNE	0,19	9,00
MONSIEUR HUMBERT David 69003 LYON	0,02	1,00
MONSIEUR LACROIX Régis 69300 CALUIRE ET CUIRE	0,02	1,00
BALANCOURT Matthias 69530 BRIGNAIS	0,02	1,00
MONSIEUR GIAUX Charles-Alexandre 69340 FRANCHEVILLE	0,02	1,00
MONSIEUR FRITSCH Nicolas 07100 BOULIEU LES ANNONAY	0,02	1,00
MONSIEUR REGIS Adrien 69005 LYON	0,02	1,00
MONSIEUR TOTAL Nicolas 69340 FRANCHEVILLE	0,02	1,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	17 820		17 820		
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques</i>					
<i>et charges</i>					
Total	17 820		17 820		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>			17 820		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 047 224 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	421 738	273 175	148 563	
- à plus de 1 an à l'origine	217 958		99 628	118 330
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	2 077 993	2 077 993		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	2 915 437	2 915 437		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	690 618	690 618		
<i>Produits constatés d'avance</i>	723 480	723 480		
Total	7 047 224	6 680 703	248 191	118 330
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>	58 569			

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs - FNP</i>	123 230
<i>Fournisseurs - FNP Groupe</i>	326 044
<i>Provisions CP CET RTT</i>	425 146
<i>Participation salariés</i>	213 356
<i>FORFAIT SOCIAL</i>	42 671
<i>Charges soc sur CP / RTT / CET</i>	170 149
Total	1 300 596

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Ch constatées d'avance CCA</i>	14 609		
<i>Medecine du travail</i>	4 913		
<i>Loyer</i>	7 262		
<i>Location copieurs</i>	326		
<i>Assurances</i>	23 924		
<i>Documentation</i>	1 955		
<i>Cotisations</i>	27 712		
<i>Locarchives</i>	6 013		
Total	86 714		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits comptab d'avance PCA</i>	723 480		
Total	723 480		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	18 803 075		18 803 075
Ventes de marchandises	19 419		19 419
Produits des activités annexes	7 440		7 440
TOTAL	18 829 934		18 829 934

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 120 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	596	48 281
Reprises sur provisions et transferts de charge	17 820	
Total des produits exceptionnels	18 416	48 281
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	183 735	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 641
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		654
Total des charges exceptionnelles	183 735	10 295
Résultat exceptionnel	-165 319	37 986

Notes sur le compte de résultat
Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	183 735	
Autres produits		596
Provisions pour risques et charges		17 820
TOTAL	183 735	18 416

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 134 personnes.

L'effectif moyen est de 84 personnes dont 5 apprentis.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
GARANTIS DE VERSEMENT SUR 5 ANS A LA FONDATION PAUL BOCUSE	50 000
Autres engagements donnés	50 000
Total	50 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

GARANTIS DE VERSEMENT SUR 5 ANS SOIT 10 000€ PAR ANS A LA FONDATION PAUL BOCUSE AVEC CAUTION BANCAIRE REALISE PAR LE CIC

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
<i>Capital social</i>	995 000,00	1 012 000,00	1 017 000,00	1 026 000,01	1 031 000,00
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>	4 502,00	4 502,00	4 502,00	4 502,00	4 502,00
Opérations et résultats :					
<i>Chiffre d'affaires (H. T.)</i>	14 798 228,91	16 031 508,75	17 201 761,99	17 809 646,17	18 829 934,34
<i>Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions</i>	1 652 764,41	2 105 192,67	2 372 073,55	2 350 286,20	2 064 119,91
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	438 825,00	492 619,00	500 032,00	456 165,00	455 873,00
<i>Participation des salariés</i>	138 828,49	132 617,38	154 048,85	67 569,07	224 143,46
<i>Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions</i>	1 145 847,41	1 406 717,15	1 489 946,97	1 467 049,23	1 257 866,05
Résultat par action					
<i>Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions</i>	238,81	328,73	381,61	405,72	307,44
<i>Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions</i>	254,52	312,46	330,95	325,87	279,40
<i>Dividende distribué</i>					
Personnel					
<i>Effectif salariés</i>	121	121	121	121	121
<i>Montant de la masse salariale</i>	3 864 981,32	4 127 471,02	4 520 460,66	4 602 455,24	4 912 066,38
<i>Montant des sommes versées en avantages sociaux</i>	1 571 212,95	1 642 620,17	1 772 317,54	1 851 113,41	2 103 900,37



COMPTAGESMA AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

SARL au capital de 13.620 euros - RCS St Malo 379 014 764 - N° TVA intracommunautaire FR22 379 014 764

ENDRIX LYO

Siège Social : 18 avenue Felix Faure – 69007 LYON

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 031 000 euros

318 974 847 RCS LYON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2025



Saint-Malo

13 rue du Clos Matignon
35400 Saint-Malo
02 99 40 96 52



Rennes

Rue de la Terre Victoria, Bâtiment A
35760 Saint-Grégoire
02 99 87 54 54



Dinan

6 rue de la Tramontane
22100 Taden
02 96 85 27 85



www.comptagesma.com



contact@comptagesma.fr

Membre  Alliance eurus

CNCC
COMMISSAIRE
NATIONAL aux
COMPTES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

À l'assemblée générale de la société ENDRIX LYO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENDRIX LYO relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

Exercice clos le
31 août 2025

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Exercice clos le
31 août 2025

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

ENDRIX LYO

Exercice clos le
31 août 2025

collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Malo,

Le commissaire aux comptes

Signé par Melanie Villalard
Le 13 nov. 2025

COMPTAGESMA AUDIT



doc_Z8xa
tx_q853VdYYGLAw

Mélanie VILLALARD

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 980	8 980		1 971
Fonds commercial (1)	3 421 902		3 421 902	3 421 902
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 389	10 188	2 201	5 554
Autres immobilisations corporelles	1 180 080	477 253	702 827	698 046
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				17 411
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	24		24	24
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20 814		20 814	20 814
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 644 188	496 420	4 147 768	4 165 722
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 578 118	732 393	6 845 725	6 870 926
Autres créances	1 096 818		1 096 818	498 802
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	876 457		876 457	209 173
Charges constatées d'avance (3)	86 714		86 714	144 793
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 638 107	732 393	8 905 713	7 723 694
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	14 282 295	1 228 813	13 053 481	11 889 417
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 031 000	1 026 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 159 269	3 093 985
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	102 600	101 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	455 523	509 702
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 257 866	1 467 049
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 006 257	6 198 436
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		17 820
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		17 820
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	639 696	573 962
Emprunts et dettes financières diverses (3)	235	235
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 077 993	1 243 234
Dettes fiscales et sociales	3 373 751	2 929 557
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	232 068	197 718
Produits constatés d'avance	723 480	728 455
TOTAL DETTES	7 047 224	5 673 161
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 053 481	11 889 417
(1) Dont à plus d'un an (a)	297 126	216 940
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 750 098	5 456 221
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	421 738	297 435
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	%	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	19 419	0,10	13 515	0,08	5 905	43,69
Production vendue	18 810 515	99,90	17 796 132	99,92	1 014 384	5,70
Production stockée						
Subventions d'exploitation	156 427	0,83	92 053	0,52	64 373	69,93
Autres produits	811 498	4,31	600 243	3,37	211 255	35,19
Total	19 797 859	105,14	18 501 942	103,89	1 295 917	7,00
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	9 933 685	52,75	9 402 396	52,79	531 289	5,65
Total	9 933 685	52,75	9 402 396	52,79	531 289	5,65
MARGE SUR M/SES & MAT	9 864 173	52,39	9 099 546	51,09	764 628	8,40
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	234 840	1,25	209 542	1,18	25 298	12,07
Salaires et Traitements	4 912 066	26,09	4 602 455	25,84	309 611	6,73
Charges sociales	2 103 900	11,17	1 851 113	10,39	252 787	13,66
Amortissements et provisions	284 212	1,51	390 371	2,19	-106 159	-27,19
Autres charges	193 509	1,03	58 329	0,33	135 180	231,75
Total	7 728 528	41,04	7 111 810	39,93	616 718	8,67
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 135 646	11,34	1 987 735	11,16	147 910	7,44
Produits financiers						
Charges financières	32 444	0,17	34 938	0,20	-2 494	-7,14
Résultat financier	-32 444	-0,17	-34 938	-0,20	2 494	-7,14
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	2 103 201	11,17	1 952 797	10,96	150 404	7,70
Produits exceptionnels	18 416	0,10	48 281	0,27	-29 865	-61,86
Charges exceptionnelles	183 735	0,98	10 295	0,06	173 440	NS
Résultat exceptionnel	-165 319	-0,88	37 986	0,21	-203 305	-535,21
Participation des salariés	224 143	1,19	67 569	0,38	156 574	231,72
Impôts sur les bénéfices	455 873	2,42	456 165	2,56	-292	-0,06
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 257 866	6,68	1 467 049	8,24	-209 183	-14,26

Exercice clos au 31/08/2025

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX LYO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 13 053 481 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 257 866 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 421 902			3 421 902
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 980			8 980
Immobilisations incorporelles	3 430 882			3 430 882
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 389			12 389
- Installations générales, agencements aménagements divers	737 989	113 955		851 945
- Matériel de transport	20 323			20 323
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	300 519	7 293		307 812
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	17 411	36 544	53 955	
Immobilisations corporelles	1 088 631	157 792	53 955	1 192 469
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	24			24
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	20 814			20 814
Immobilisations financières	20 838			20 838
ACTIF IMMOBILISE	4 540 351	157 792	53 955	4 644 188

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		157 792		157 792
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		157 792		157 792
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		53 955		53 955
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		53 955		53 955

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
<i>Éléments achetés</i>	3 421 902
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	3 421 902

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 009	1 971		8 980
Immobilisations incorporelles	7 009	1 971		8 980
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 835	3 353		10 188
- Installations générales, agencements aménagements divers	198 046	83 399		281 446
- Matériel de transport	6 527	3 285		9 812
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	156 212	29 783		185 995
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	367 619	119 820		487 440
ACTIF IMMOBILISE	374 629	121 791		496 420

Notes sur le bilan
Actif circulant

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 782 464 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	20 814		20 814
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	7 578 118	7 578 118	
<i>Autres</i>	1 096 818	1 096 818	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	86 714	86 714	
Total	8 782 464	8 761 650	20 814
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients - FAE</i>	1 327 422
<i>Clients - FAE Groupe</i>	1 012 380
<i>IJSS - produit à recevoir</i>	2 160
<i>Etat, produits à rec</i>	11 000
Total	2 352 961

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 030 999,92 euros décomposé en 4 628 titres d'une valeur nominale de 222,77 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 628	221,69
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 628	222,77

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires du capital

Eléments des comptes annuels visés au présent rapport LE COMMISSAIRE AUX COMPTES			% de détenion	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES				
ENDRIX GRP 69007 LYON			77,78	3 600,00
EURL NEITH 69170 SAINT MARCEL L'ECLAIRE			2,89	134,00
LEURIA 69007 LYON			2,80	130,00
MAAC 69007 LYON			2,46	114,00
N.F.L 69007 LYON			2,09	97,00
ALIVIC Conseil 69330 MEYZIEU			1,27	59,00
CGV 69380 LOZANNE			0,71	33,00
CYSAGE 07340 PEYRAUD			0,56	26,00
NTH 69340 FRANCHEVILLE			0,02	1,00
ACR HOLDING 69007 LYON			0,02	1,00
M.S.B.F 69007 LYON			0,02	1,00
II. PERSONNES PHYSIQUES				
MEHENNI MARIE CHRISTINE 69140 RILLIEUX LA PAPE			5,89	273,00
PIENOZ Frédéric 69100 VILLEURBANNE			0,41	19,00
PILLET Anne-Laure 69380 CHAZAY D AZERGUES			0,41	19,00
ZURCHER Eric 69100 VILLEURBANNE			0,41	19,00
CHATER Halima 07340 PEYRAUD			0,36	17,00
GUYON Laurent 21500 MONTBARD			0,32	15,00
PALLABOT Damien 69008 LYON			0,30	14,00
CORNET Frédéric 69170 JOUX			0,23	11,00
GASMI INDY 69006 LYON			0,23	11,00
BOURDILLON Aurélie 69003 LYON			0,19	9,00
BRIGAT Maud 69500 BRON			0,19	9,00
GROSDOIGT Arnaud 69160 TASSIN LA DEMI LUNE			0,19	9,00
MONSIEUR HUMBERT David 69003 LYON			0,02	1,00
MONSIEUR LACROIX Régis 69300 CALUIRE ET CUIRE			0,02	1,00
BALANCOURT Matthias 69530 BRIGNAIS			0,02	1,00
MONSIEUR GIAUX Charles-Alexandre 69340 FRANCHEVILLE			0,02	1,00
MONSIEUR FRITSCH Nicolas 07100 BOULIEU LES ANNONAY			0,02	1,00
MONSIEUR REGIS Adrien 69005 LYON			0,02	1,00
MONSIEUR TOTAL Nicolas 69340 FRANCHEVILLE			0,02	1,00

Notes sur le bilan
Provisions

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	17 820		17 820		
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
Total	17 820		17 820		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>			17 820		

Notes sur le bilan
Dettes

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 047 224 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	421 738	273 175	148 563	
- à plus de 1 an à l'origine	217 958	69 395	137 247	11 316
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 077 993	2 077 993		
Dettes fiscales et sociales	2 915 437	2 915 437		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	690 618	690 618		
Produits constatés d'avance	723 480	723 480		
Total	7 047 224	6 750 098	285 810	11 316
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	58 569			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FNP	123 230
Fournisseurs - FNP Groupe	326 044
Provisions CP CET RTT	425 146
Participation salariés	213 356
FORFAIT SOCIAL	42 671
Charges soc sur CP / RTT / CET	170 149
Total	1 300 596

Notes sur le bilan
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Ch constatees d avance CCA	14 609		
Medecine du travail	4 913		
Loyer	7 262		
Location copieurs	326		
Assurances	23 924		
Documentation	1 955		
Cotisations	27 712		
Locarchives	6 013		
Total	86 714		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits comptab d avance PCA	723 480		
Total	723 480		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	18 803 075		18 803 075
Ventes de marchandises	19 419		19 419
Produits des activités annexes	7 440		7 440
TOTAL	18 829 934		18 829 934

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 8 120 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/08/2025	31/08/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	596	48 281
Reprises sur provisions et transferts de charge	17 820	
Total des produits exceptionnels	18 416	48 281
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	183 735	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		9 641
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		654
Total des charges exceptionnelles	183 735	10 295
Résultat exceptionnel	-165 319	37 986

Notes sur le compte de résultat
Opérations de l'exercice

Eléments des comptes annuels visés au présent rapport LE COMMISSAIRE AUX COMPTES		
	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	183 735	
Autres produits		596
Provisions pour risques et charges		17 820
TOTAL	183 735	18 416

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 134 personnes.

L'effectif moyen est de 84 personnes dont 5 apprentis.

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
GARANTIS DE VERSEMENT SUR 5 ANS A LA FONDATION PAUL BOCUSE	50 000
Autres engagements donnés	50 000
Total	50 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

GARANTIS DE VERSEMENT SUR 5 ANS SOIT 10 000€ PAR ANS A LA FONDATION PAUL BOCUSE AVEC CAUTION BANCAIRE REALISE PAR LE CIC